LE THÔNÉSIEN

Rédacteur responsable: Georges Boujon, 41j, route d'Ambilly, 1226 Thônex — Imprimerie du Journal de Genève

ORGANE DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE THÔNEX — MARS 1979

Seriez-vous libéral sans le savoir ?

LE LIBÉRALISME

C'est maintenir, grâce à l'effort de chacun et de tous, **une vie en société accordant la priorité aux libertés fondamentales de l'individu.**

Le libéralisme s'adresse à tous et non pas seulement à une classe sociale. **Une telle option impose toutefois un effort personnel constamment renouvelé.**

Le libéralisme admet l'homme tel qu'il est et tente d'en tirer le meilleur parti, alors que le socialisme cherche à changer l'homme, vise à l'apparition d'un homme « nouveau », mais uniformisé. Il faut, cependant, reconnaître que c'est au travers de la diversité des hommes que naît le dynamisme d'une société. Quant à la liberté, elle est indispensable à la dignité de l'individu. L'éthique libérale en permet l'épanouissement.

Il n'existe pas de société saine et stable où chaque individu puisse invoquer plus de droits qu'il n'assume de devoirs.

Le libéralisme moderne demeure inébranlablement fondé sur l'initiative, la responsabilité, le sens de la solidarité et le respect de l'individu. Bien qu'opposé aux schémas étatistes et contraignants, le libéralisme n'exclut pas un certain nombre de contraintes pour autant qu'elles servent à préserver la liberté. C'est notamment le cas pour protéger la liberté économique. Il n'en reste pas moins que **le libéralisme postule qu'il ne peut y avoir de progrès véritable sans liberté.** Le libéralisme est l'alternative valable contre le danger d'un engrenage étatique.

Objectifs du libéralisme

Etre attaché aux libertés fondamentales et faire confiance à l'individu; organiser la vie en société et l'exercice des relations humaines dans le but de valoriser l'homme. S'en remettre à l'Etat, c'est abandonner sa liberté et démissionner de ses responsabilités.

Favoriser l'exercice des droits populaires. Le partage des responsabilités entre l'exécutif, le législatif et les citoyens est la base de notre système démocratique. Il est essentiel que le dialogue soit constamment possible entre l'Etat et chaque citoyen, même si ce processus peut parfois ralentir ou modifier les objectifs des autorités.

Maintenir le caractère fédéraliste de nos institutions, meilleur garant contre une tentation centralisatrice toujours plus forte. Les décisions concernant le citoyen ne doivent pas lui échapper.

Limiter le rôle de l'Etat à ce que les citoyens ne sauraient assumer individuellement ou dans une collectivité librement consentie. Obtenir que l'administration soit au service de l'individu et non pas un pouvoir autonome.

Promouvoir la prospérité de la société et le bien-être social de tous par une économie libre, donc dynamique.

Encourager l'accession à la propriété individuelle et en garantir son maintien aussi longtemps qu'elle n'est pas manifestement contraire aux objectifs d'utilité publique.

Voici la liste de nos candidats au Conseil municipal de Thônex

HAGGER Raymond
conseiller municipal,
président du Conseil municipal

BOISSONNAS Jacques
conseiller municipal

PATRY Jean
conseiller municipal

SOMMERHALDER Lily Mme

DINGES Chantal Mlle

BOUJON Georges

EHINGER Jean-Pierre

LEUBA Marc

SCHORER Roger

UEHLINGER Jean-Pierre

Si l'on compare avec d'autres pays, il faut reconnaître que notre sort, dans l'ensemble, est enviable.

Mais si vous trouvez que quelque chose ne va pas dans notre bonne commune de Thônex, c'est *maintenant* qu'il faut le dire ou l'écrire.

C'est trop facile de rouspéter sans rien construire.

Ecrivez-nous vos suggestions, vos doléances, faites-nous part de votre expérience.

maison fondée en 1860
casaicie
entreprise générale du bois

CREDIT SUISSE
CS

CARDINAL
RheinGold
BEER

Pour panser vite, pensez...
Derma Plast
Pansement rapide antiseptique avec 2 désinfectants.
Exclusivement en pharmacies et drogueries.
Sauter

SIA
STUDIO-HOUSE ACACIAS
4, route des Acacias, Genève
au mois ou à l'année
Studios meublés
entièrement équipés
pour 1 ou 2 personnes
téléphone, télédiffusion
Dès Fr. 790.– par mois tout compris
avec service de nettoyage complet
Café - Restaurant - Grill
Téléphone 022/93 70 70
(heures de bureau)

3e âge... et retraite

Le terme de « vieillesse », désignant le stade ultime de la vie humaine, est de moins en moins utilisé, au profit de celui du « 3e âge », lui-même prolongé puisqu'on parle maintenant du 4e !

Ces tranches d'âges, tenant compte de la prolongation de la vie humaine, constituent une partie importante de la population de notre pays. Dans la commune de Thônex, par exemple, avec ses 9000 habitants, on dénombre 750 personnes au-dessus de 65 ans, âge fatidique, puisqu'il est celui de la mise à la retraite pour la majorité des travailleurs, bien que dans certains secteurs de l'économie, c'est à 62, voire à 60 ans qu'elle se prend.

* * *

Dans quel état d'esprit cette transition entre la vie active et une nouvelle existence s'effectue-t-elle ? On se réjouit parfois longtemps à l'avance, sans chercher à se rendre compte de ce qu'elle sera réellement.

Très souvent, ce passage se fait sans problèmes, quelquefois sans préparation suffisante, les nouveaux retraités désirant surtout se libérer d'un carcan de travail dans lequel ils ont été emprisonnés leur vie durant.

Il arrive qu'on quitte ce carcan pour une autre routine, se limitant aux gestes de la vie quotidienne: faire prendre l'air à Médor, accompagner son épouse au marché avec le chariot aux provisions, rencontrer des amis à l'apéritif, passer de longs moments devant la télé; on fait des voyages d'après ses possibilités. Tout cela est bien agréable.

Si l'état de santé est déficient, freinant ou empêchant une liberté de mouvements qu'on ne sait pas assez apprécier quand elle est là, on risque d'arriver à une dépendance pénible envers autrui.

Ce qui manque souvent pour apprécier la retraite, c'est de s'intéresser à quelque chose, c'est d'avoir par exemple un « hobby » qui contribue au bon moral, et peut même permettre de rendre service à son entourage.

* * *

Cet âge de 65 ans tranche comme un couperet une activité qui ne demanderait, dans certains cas, qu'à être continuée par des personnes dans l'entière possession de leurs moyens. C'est là un point délicat, dont ne tient pas compte la législation actuelle.

Certains employeurs (l'Etat, de grandes banques) facilitent du reste l'entrée dans le 3e âge à leurs collaborateurs proches de la retraite par des cours de préparation à leur nouveau genre de vie.

Contre le courant tendant à abaisser encore l'âge de la retraite, se manifeste une tendance vers une retraite « à volonté », c'est-à-dire à un âge plus avancé, selon entente entre les deux parties, éventuellement à temps partiel, suivant les cas personnels. Ce système permettrait aux intéressés de faire profiter plus longtemps la collectivité de leur expérience et de leurs capacités.

Un gros effort a été fait, et continue à être développé sur le plan privé par de nombreuses organisations désirant assurer aux retraités le maintien de leur forme tant physique qu'intellectuelle. Aidés par les pouvoirs publics, se sont créés les centres de loisirs, les associations d'aînés, l'Uni du 3e âge (magnifique réussite due à une initiative ayant vu le jour à Toulouse), et j'en passe, grâce auxquels il est possible aux personnes du 3e âge de profiter davantage de la vie.

Les pouvoirs publics, conscients de l'importance sociale de cette tranche de l'existence, cherchent — soit seuls, soit en soutenant l'effort privé — à faciliter aux aînés la lutte contre la solitude, ce grand mal de notre société du XXe siècle. En plus de cela, il y a l'aide financière à ceux qui sont dans le besoin, mais ceci est un problème dépassant le cadre de ces lignes.

La commune de Thônex, pour son compte, concrétise son intérêt envers les besoins sociaux de ses aînés de différentes façons: subventions régulières appréciables au Centre des loisirs (pour ses activités au profit de tous les âges) réunions mensuelles avec activités variées, soirée annuelle du 3e âge, avec repas et programme varié, enfin sortie bisannuelle d'une journée vers un but touristique, etc.

* * *

Nous, aînés, avons donc à notre disposition un grand mouvement de bonnes volontés, des réalisations existantes avec des possibilités de rencontres diverses, d'activités manuelles, de pratique de gymnastique et de sport, de voyages...

Partie prenante, il faut donc que le 3e âge ait de son côté l'attitude positive nécessaire pour accepter les contacts offerts, et pour jouer le jeu en sortant de sa coquille. En aidant les moins favorisés que lui, il aura le sentiment de rester utile.

* * *

En définitive, il s'agit pour le 3e âge dans son ensemble de prendre conscience de la

(Suite en page 3)

MANUFACTURE
DE BRACELETS-MONTRES
OR - ACIER
GAY FRÈRES S. A.
12, Glacis-de-Rive GENÈVE

BP
BP Visco 2000
La nouvelle huile toutes saisons.
BP Visco 2000
Bonne huile, bonne route!

Un revenu fictif... malgré tout imposable!

Scénario classique:

Un joli appartement en ville il y a quelques années, cinq cents francs de loyer et de charges mais l'envie tenace d'habiter la campagne. On fait le pas, en construisant ou en achetant petite villa ou appartement hors de ville, en libérant par conséquent son ancien logement.

La surprise arrive avec la prochaine déclaration fiscale: vous allez devoir payer sur un revenu fictif appelé « valeur locative ». Votre propriété (appartement par exemple) vaut 200 000 francs, au taux de 3% cela fait 6000 francs qui s'ajoutent à votre revenu.

Le revenu locatif est fictif mais vous payez quand même avec de l'argent qui n'est pas fictif lui.

Le regretté Fred Bates écrivait: « On ne voit pas comment on peut justifier la taxe locative qui oblige le propriétaire à payer un impôt sur un revenu qu'il ne touche pas. » Il démontrait que si le propriétaire loue sa villa, il paie l'impôt sur son revenu locatif mais que s'il ne la loue pas, il ne devrait pas le payer puisqu'il ne touche en fait aucun revenu. A un possesseur de valeurs mobilières, dont les titres cessent de donner un dividende, le fisc ne réclame rien sur le revenu.

De plus cette valeur locative peut être manipulée par l'Etat de deux manières: 1. en réévaluant l'estimation fiscale de la propriété; 2. en modifiant le taux.

Les estimations se refont tous les dix ans ou on les augmente toutes de 20%, comme il y a quelques années. Quant au taux... l'Etat aimerait bien l'augmenter. Pensez, il n'y a pas touché depuis 1965 !

Il faut savoir que la Suisse et l'Allemagne sont déjà les seuls pays à imposer la fortune immobilière. La France, les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, par exemple, ne connaissent pas cet impôt.

La Suisse et l'Allemagne partagent aussi le privilège de connaître la valeur locative. Mais en Allemagne, on peut amortir les immeubles privés après la treizième année, à raison de 2% par an. Pourquoi n'est-ce pas possible en Suisse? Vos maisons, dans 50 ou 80 ans, seront pour la plupart bonnes à démolir. Mais pour le fisc genevois elles vaudront toujours le montant d'estimation moins 40% !

Une hausse du taux fixant la valeur locative? Ce serait injuste, inéquitable. Veillons au grain.

Georges BOUJON

FIAT (SUISSE) SA 108, rue de Lyon 1211 GENÈVE 13 Tél. 45 88 11

AVANTI FIAT!

Cherchez la femme !

Vous voulez des femmes dans la politique, surtout depuis l'Année de la femme. Maman Helvétie, gravée sur le franc suisse — monnaie si enviée par l'étranger — est une femme qui a bien tardé à obtenir le droit de vote. C'est pourquoi, exercez votre droit à chaque fois que l'occasion se présente !

* * *

Patriotisme

L'amour pour sa patrie ne devrait pas s'arrêter au 1er août. C'est un sentiment qui se cultive comme tout idéalisme. Ce n'est pas par hasard que les vieux Helvètes se faisaient signe par les feux sur les collines, lorsqu'ils devaient veiller et défendre territoire et peuple. Le feu qui est chaleur, lueur dans le noir, communication, ce signe qui parle sans faire de bruit.

Signé: née le 1er août,
sous le signe du feu
Lilly SOMMERHALDER

(Suite de la page 2)

place qu'il occupe dans la société. Nos aînés sont des partenaires à part égale, ce qui doit les inciter à s'insérer dans la vie de cette société, à s'y intéresser, à prendre part aux décisions prises, notamment lors des votations et des élections. L'année 1979 est une année importante puisqu'elle verra le renouvellement des autorités municipales du canton.

A vous tous, aînés, d'y participer également !

R. SCHMIRL
anc. conseiller municipal

MADISON
by CARAN D'ACHE
Le seul stylo à bille du monde
assuré contre la perte

Qualité et précision suisse
Garantie internationale illimitée
Cartouche géante GOLIATH

Papeterie en gros
Plastiques en gros
Fabrication de classeurs
Articles de bureau

Roger Schorer

1-3, chemin des Pinsons
Case postale 69 - 1225 Chêne-Bourg
Téléphone 48 93 49 - Télex 289 038

Depuis deux siècles nous créons des montres, œuvres précieuses et rares.

La plus ancienne
Manufacture d'horlogerie du monde.
En l'Ile depuis 1755.
VACHERON CONSTANTIN
La plus noble parure du temps

Maurice Gouy

Maurice Gouy est décédé le 31 octobre 1978, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 67 ans. Il était une personnalité marquante de Genève, issu d'une ancienne famille huguenote. Homme conscient de ses devoirs et de ses responsabilités, la période de guerre lui a donné l'occasion de commencer une carrière militaire qui l'a conduit jusqu'au grade de colonel d'artillerie. Il fut aussi président de la Société militaire de Genève. Sur le plan humain, il était d'une très grande droiture et disponible en permanence à écouter les autres, quels que soient leur propos, et à chercher un moyen de les aider et de les encourager. C'était avant tout un homme optimiste, naturellement enclin à faire confiance, doué d'une personnalité indulgente mais sans faiblesse.

C'est ce qui explique, avec son sens de l'humour proverbial, la multitude de gens de toutes sortes et de toutes nationalités qu'il considérait très sincèrement comme ses amis. L'amitié d'ailleurs pour Maurice Gouy n'était pas un vain mot et c'est pour ses amis qu'est allée l'une de ses dernières pensées, les remerciant de toutes les joies qu'ils lui avaient apportées au cours de son existence.

Maurice Gouy était très attaché à sa propriété de Fossard où il vivait, ce qui l'a amené à jouer un rôle dans notre commune, où sa personnalité ne pouvait passer inaperçue. Esprit libéral aussi bien du fait de son éducation que par ses propres convictions, il apportait souvent son concours aux efforts des dirigeants de de l'Association libérale de Thônex. Avec lui, nous avons perdu un ami qui nous manque mais il nous reste un exemple qui nous encourage.

Julien Cots

A UN AMI QUI NOUS A QUITTÉS

Après Nicolas Casaï, après Maurice Gouy, c'est Julien Cots qui, soudainement, s'en est allé. Son départ — le troisième que déplore notre comité en quelque deux mois d'un cruel automne 1978 — nous laisse désemparés.

Si tous les amis que comptait Julien Cots parmi nous pleurent cet homme affable et bon, droit autant que courtois, ils conservent du disparu l'image d'un citoyen actif qui a beaucoup apporté tant à son parti qu'aux nombreux groupements dont il était membre. Aucun d'entre nous n'oubliera ni sa gentillesse et sa délicatesse, ni l'entregent et la disponibilité dont il savait faire preuve en toute circonstance.

Il nous laisse simultanément un lumineux souvenir et un exemple de fidélité. Grâce à lui, nous savons mieux qu'auparavant qu'il n'est pas nécessaire d'élever la voix pour se faire entendre ni de prononcer de grands discours pour être compris.

Aux siens et tout particulièrement à son épouse si vivement touchée, nous redisons toute notre sympathie. Puisse ce que de tels amis nous ont laissé nous aider à relever la tête et à reprendre de leur main le drapeau qu'ils ont si vaillamment porté !

L'Association libérale de Thônex

Vous êtes responsables !

Les élections ont pour but de désigner pour une période définie un certain nombre de citoyens qui prendront en charge les responsabilités de la collectivité. Or les partis politiques constatent qu'il est souvent difficile de réunir des noms de candidats valables, la plupart des personnes ne se sentant guère attirées par la politique.

Si une telle attitude est parfois compréhensible, il n'en demeure pas moins regrettable que nombre d'entre nous refusent de prêter leur concours à l'administration de la « chose publique ». Chacun possède en effet en lui des qualités qui, alliées à celles des autres, peuvent faire d'une assemblée une entité valable sur le plan administratif, technique, humain et du bon sens.

Que ceux qui hésitent encore laissent de côté leur incertitude et se mettent à la disposition de leur commune dans le parti qui correspond le plus à leur aspiration.

Quant à ceux qui ne se sentent pas disposés à une telle démarche mais dont le sens civique leur interdit l'inaction, ils peuvent alors s'intégrer dans la vie de la commune en participant aux activités des sociétés locales, qu'elles soient culturelles, artistiques, sportives ou autres. Ce n'est que grâce à un effort, une participation de chacun que nous parviendrons à éviter que Thônex soit uniquement une cité-dortoir sans âme.

Vous êtes donc, vous tous habitants de Thônex, responsables de l'avenir de votre commune. Ne l'oubliez pas !

Jacques BOISSONNAS

Votre opinion

Dans un article de ce journal, nous en appelons à votre participation, à votre collaboration.

Aussi nous vous saurions gré de nous faire parvenir, au moyen du coupon réponse ci-dessous, toute critique, toute suggestion, toute proposition qui vous paraît judicieuse.

En effet, malgré leur bonne volonté, nos conseillers municipaux libéraux, qui sont trop peu nombreux, ne peuvent cerner tous les problèmes, petits ou grands, qui intéressent notre commune.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos desiderata en quelque domaine que ce soit (loisirs, circulation, aménagements, transports, etc.).

ASSOCIATION LIBÉRALE DE THÔNEX

Je soussigné : .....

Adresse : ..... N° de tél. : .....

fais les propositions suivantes :

.....

.....

.....

.....

A renvoyer à l'Association libérale de Thônex, c/o M. R. Diday, avenue des Verchères 21, 1226 THÔNEX (tél. N° 48 80 24).